

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril à 18h30 à la salle du conseil municipal, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Conseiller départemental de l'Hérault – Maire de Saint Gervais sur Mare.

Etaients présents :

MM. NAVARRO Armand, GUIBBERT Bernard, CLEMENTE André,
Mmes BOSSA Bérangère, CABROL-GUITARD Maryvonne, MARTINEZ Michèle,
MM. ALARY Jean-Claude, ALLIES Sébastien, BLACHUTA Georges, CASTAGNE Pierre,
SAUVY Pierre

Absents excusés :

M. JALABERT Régis donne procuration à M. FALIP Jean-Luc
M. BAYLE Jérôme donne procuration à M. NAVARRO Armand
Mme PERONNIN Marie-Christine donne procuration à Mme BOSSA Bérangère

Nombre de membres :	15	Présents :	12
En exercice :	15	Votants :	15

Date de convocation : 29 mars 2023
Secrétaire de séance : SAUVY Pierre

date d'affichage : 30 mars 2023

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente approuvé par la majorité des membres présents. Une demande de précision est faite par Monsieur ALARY sur le coût de la location des photocopieurs. Réponse lui a été faite.

Ordre du jour

1. Vote des budgets primitifs 2023
2. Divers

En préambule Monsieur le Maire demande aux membres présents et représentés leur accord pour rajouter un point à l'ordre du jour :

3. Frais de dossiers réservation en ligne pour les gîtes communaux

A l'unanimité des membres présents et représentés, ce point est rajouté à l'ordre du jour

Délibération n° DCM_2023_24 : Budget primitif 2023

A la suite de la réunion préparatoire budgétaire du 29 mars 2023, le Conseil Municipal de Saint Gervais sur Mare approuve à l'unanimité les budgets ainsi présentés :

BUDGET COMMUNAL (code 10100)Section fonctionnement

Dépenses :	1 422 796 €
Recettes :	1 422 796 €

Section investissement

Dépenses :	1 150 422.59 €
Restes à réaliser :	337 247.20 €
Résultat reporté :	154 964.21 €
Total :	1 642 634.00 €
Recettes :	1 232 511.59 €
Restes à réaliser :	410 122.41 €
Total :	1 642 634.00 €

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE (code 10102)*pour rappel : ce budget annexe est assujetti à la TVA*Section fonctionnement

Dépenses :	49 050.00 €
Recettes :	49 050.00 €

Section investissement

Dépenses :	14 025.00 €
Résultat reporté :	12 000.00 €
Total :	26 025.00 €
Recettes :	26 025.00 €
Total :	26 025.00 €

BUDGET ANNEXE LOCAUX MEUBLES (code 10103)*pour rappel : ce budget annexe est assujetti à la TVA*Section fonctionnement

Dépenses :	102 385.00 €
Recettes :	102 385.00 €

Section investissement

Dépenses :	8 300.30 €
Restes à réaliser :	92 624.70 €
Total :	100 925.00 €
Recettes :	37 775.00 €
Restes à réaliser :	63 150.00 €
Total :	100 925.00 €

Délibération n° DCM_2023_25 : Frais de dossiers réservation en ligne pour les gîtes communaux

Considérant la délibération n° 2022/64 du 6 décembre 2022 relative au tarifs des gîtes communaux

Considérant la délibération n° DCM_2023_09 du 27 février 2023 relative à la modification du règlement intérieur

Considérant la mise en place d'un logiciel de gestion de réservations en ligne pour les gîtes communaux induisant des frais de gestion,

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- APPROUVE la mise en place de frais de dossiers pour toutes les réservations en ligne à hauteur de :

→ 1€ pour les séjours de 1, 2 ou 3 nuits consécutives

→ 5€ pour tout séjour de plus de 3 nuits consécutives

- DECIDE de modifier le règlement intérieur comme présenté

Une explication est donnée sur le fonctionnement de la taxe de séjour. Au vu de la complexité de la gestion de cette taxe perçue notamment sur les gîtes communaux (non classés) pour le compte de l'EPIC Grand Orb de la communauté de communes, une réunion est programmée vendredi prochain avec les services de la trésorerie et les services communaux du territoire de la communauté de communes concernés.

Divers

Informations : la directrice de la maison de retraite Le Château de la Roche a déposé cette semaine l'ouverture de chantier pour l'agrandissement de cet établissement, étape importante dans cet investissement pour notre commune.

Problème de stationnement sur le parking des Logis verts : la chasse aux véhicules en stationnement gênant ou abusif est en cours.

Monsieur le Maire propose à Monsieur ALLIES une rencontre avec son employeur pour essayer de réguler le stationnement sur cet espace.

Etat de la voirie dans le cadre de chantiers de travaux : Monsieur SAUVY déplore que l'état du trottoir devant le 75 rue de Castres est catastrophique. L'entreprise en charge de la réfection de la façade n'a pas protégé le sol et les gravats sont restés sur le trottoir. L'espace public n'est jamais nettoyé. Monsieur le Maire précise qu'un courrier a été fait cette semaine à l'entreprise en charge des travaux pour rappeler les conditions indiquées dans l'autorisation de voirie. Un contrôle va être fait sur le respect de ces conditions.

Hameau de Castanet le Bas

Madame MARTINEZ fait remonter que certains administrés râlent sur la fermeture à la circulation motorisée du pont de l'ancienne voie ferrée. Monsieur le Maire rappelle que cette interdiction a été prise dans le cadre d'une inspection par le CEREMA

Monsieur GUIBBERT signale que certains riverains ne respectent pas la rubalise pour empêcher l'interdiction de stationnement sur le nouveau parking en cours de création. L'entreprise en charge des travaux va être informée.

Hameau de Rongas

Monsieur CASTAGNE explique qu'un panneau définitif d'interdiction de stationner doit être installée sur la place de l'Eglise.

Madame LOUBET a interpellé Monsieur CASTAGNE sur l'évolution de la situation des terrains de la zone « OAP ». Monsieur le Maire informe que le président de la Communauté des Communes Grand Orb a demandé à toutes les communes de revoir à la baisse le développement urbanistique et de se recentrer sur les cœurs des villages. Cette restriction est confortée par la problématique de la gestion de l'eau et à l'optimisation de la non imperméabilisation des sols.

Hameau des Nières

Monsieur ALARY informe que la grille d'égout a été réparée Il remercie Monsieur CAMPOS qui est intervenu pour remplacer la plaque et a fait du bon travail.

Monsieur ALARY indique que des travaux ont été faits chez Monsieur ROMAN et que de nombreux encombrants sont brûlés dans sa cour. Il a fait la remarque à la fille de Madame ROMAN sur l'interdiction de brûler. Un courrier de rappel officiel doit être fait à la propriétaire sur la réglementation et sur l'obligation d'apporter leur encombrants à la déchetterie gérée par la communauté de communes Grand Orb. Cette dernière distribue des cartes d'accès aux administrés qui en font la demande.

Compostelle : Monsieur BLACHUTA rend compte de sa participation à la réunion organisée à Saint Guilhem le Désert sur la voie d'Arles, chemin de St Jacques de Compostelle, qui traverse notre commune.

Monsieur le Maire le remercie de son implication dans toutes ces réunions qui valorisent l'engagement de la commune sur le développement touristique.

Jumelage : Madame CABROL-GUITARD est allée en Espagne pour prospecter un village pour mettre en place un jumelage. Cette recherche est difficile mais elle persévère avec l'aide de Monsieur BLACHUTA.

Travaux de restauration de la toiture de l'église paroissiale : ce chantier démarre pour une durée de 9 mois. Le montage de l'échafaudage est en cours.

Compte-tenu de ce chantier, le baptême des cloches est décalé d'autant plus que pour se faire, il faut déposer un permis de construire.

Eclairage public : Monsieur NAVARRO informe qu'une association a fait la demande du maintien de cet éclairage les soirs où des festivités sont organisées. Le comité des fêtes de Saint Gervais sur Mare a écrit en ce sens pour le 13 juillet et la fête locale du 1^{er} week-end d'août. Il faut que les associations concernées dans les hameaux fassent également leur demande si elles sont concernées.

Clôture des débats à 20h20

FALIP Jean-Luc		JALABERT Régis	ABSENT
NAVARRO Armand		GUIBBERT Bernard	
CLEMENTE André		ALARY Jean-Claude	
ALLIES Sébastien		BAYLE Jérôme	ABSENT
BLACHUTA Georges		BOSSA Bérangère	
CASTAGNE Pierre		CABROL- GUITTARD Maryvonne	
MARTINEZ Michèle		PERONNIN Marie-Christine	ABSENT
SAUVY Pierre			

Liste des délibérations :

DCM_2023_24 : Vote des budgets primitifs 2023

DCM_2023_25 : Frais de dossiers réservation en ligne pour les gîtes communaux